



Conclusions de la Deuxième Rencontre
du CARIM entre Experts et Décideurs
Politiques sur la Migration Hautement
Qualifiée dans les Pays du Sud-Est
de la Méditerranée

*Philippe Fargues
et l'équipe de coordination du CARIM*

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2010/63

Série sur la migration hautement qualifiée



CARIM
Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales

Notes d'analyse et de synthèse – Série sur la migration hautement qualifiée

CARIM-AS 2010/63

Conclusions de la deuxième rencontre du CARIM entre experts et décideurs politiques sur la migration hautement qualifiée dans les pays du Sud-Est de la Méditerranée

Philippe Fargues et l'équipe de coordination du CARIM

Cette publication fait partie d'une série de publications sur la migration hautement qualifiée préparées pour le CARIM et présentées lors d'une rencontre organisée à Florence : "La migration hautement qualifiée de, vers et à travers les pays de l'Est et du Sud de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne" (30 novembre – 1 décembre 2009).

L'ensemble des travaux sur la migration hautement qualifiée est disponible à l'adresse suivante : <http://www.carim.org/MigrationHautementQualifiée>

© 2010, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : carim@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/Publications/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes :

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes ;
- Recherches et publications ;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques ;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: www.carim.org

Pour plus d'information

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales
Centre Robert Schuman
Institut universitaire européen (IUE)
Convento
Via delle Fontanelle 19
50014 San Domenico di Fiesole
Italie
Tél: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 755
Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Les débats ont porté sur la « migration hautement qualifiée » (MHQ), entendue ici comme les phénomènes relatifs aux migrants ayant une éducation de niveau supérieur, acquise soit avant, soit après la migration proprement dite, dans six pays arabes (Égypte, Jordanie, Liban, Palestine, Soudan, Syrie) regroupés dans un ensemble dénommé « Sud-Est de la Méditerranée » (S-EM) par commodité de langage.

1. Les faits

Les pays S-EM présentent une diversité de situations, mais également les quelques traits communs ci-dessous :

- Ils sont une destination mineure de MHQ et, encore, s'agit-il plus de mouvements de migration forcée, notamment les réfugiés irakiens, et de mobilité estudiantine, que de mouvements de migration volontaire de travailleurs hautement qualifiés.
- Ils sont une source majeure de MHQ :
 - o Parmi les émigrés des pays S-EM à destination des pays de l'OCDE, la proportion de personnes ayant une éducation de niveau supérieur varie entre 36 % (Liban) et 56 % (Égypte) à comparer à une moyenne mondiale de 25 % ;
 - o Ou encore, parmi les personnes qui ont une éducation de niveau supérieur et sont nées dans un pays S-EM, le pourcentage d'émigrés varie entre 6.8 % (Soudan) et 43.8 % (Liban), à comparer avec une moyenne mondiale de 5.4 %.
- Les émigrés hautement qualifiés originaires des pays S-EM se partagent entre deux grandes destinations, où les différences du statut des migrants peuvent avoir un impact sur leur lien avec leur pays d'origine :
 - o les pays de l'OCDE offrent, dans certaines conditions, des perspectives d'accès au long-séjour et à la citoyenneté qui peuvent inciter à la migration de longue durée, voire permanente, et se traduire par un affaiblissement du lien avec le pays d'origine ;
 - o les pays du Conseil de Coopération du Golfe (GCC), où l'impossibilité d'accéder à la citoyenneté (sauf exception) favorise une migration temporaire ou circulaire, plus propice au maintien d'un lien constant avec le pays d'origine.

2. L'évaluation des faits

La MHQ est-elle néfaste pour le pays d'origine ? C'est le sentiment général des participants qui ont insisté sur ses effets négatifs :

- perte d'une ressource souvent rare si l'on considère certaines professions parmi celles qui émigrent le plus (ingénieurs, techniciens, etc.) ;
- manque à gagner, car la contribution productive de l'émigré est généralement perdue pour son pays d'origine ;
- transfert financier non comptabilisé, car l'éducation reçue par le futur migrant dans son pays d'origine est un coût pour l'État et/ou pour les familles que ne compensent pas les remises d'épargne ;
- aggravation de la dépendance économique, sur le modèle des systèmes rentiers, et, par là, de la soumission aux aléas politiques et économiques internationaux (conflits, crise financière, etc.) ;
- affaiblissement de la démocratie en raison de l'absence d'individus à même de contribuer au débat politique, en particulier les intellectuelles ;

Des effets positifs ont néanmoins été soulignés :

- les MHQ n'exercent pas tous des professions rares et déficitaires dans le pays d'origine, mais également des professions fortement touchées par le chômage et le sous-emploi, que l'émigration tend ainsi à diminuer ;
- l'investissement des MHQ dans certains secteurs économiques de leur pays d'origine (éducation, santé, etc.) peut combler les lacunes de l'investissement local et produire des effets d'entraînement importants ;
- l'exposition des MHQ à des modèles et pratiques rencontrés dans les pays de destination peut contribuer au renouvellement des idées dans les pays d'origine, par exemple dans les domaines de l'entrepreneuriat et de l'engagement politique ;
- les MHQ ont un rôle de représentation de leur pays d'origine, dont ils véhiculent une image valorisée.

Les participants ont donc recommandé qu'un travail en profondeur soit conduit pour évaluer les coûts et bénéfices de la MHQ, en prenant en compte une diversité de critères : économiques (emploi, revenu, etc.) ; sociaux et psychologiques (éclatement géographique des familles, éducation des enfants, culture de l'émigration et ses effets, etc.) ; politiques (éloignement des élites, faiblesse des oppositions, etc.)

3. Identification des causes

La MHQ répond en partie à des causes externes.

Les économies les plus développées sont en compétition pour attirer des talents du monde entier, en particulier ceux originaires des pays économiquement moins avancés. Le pillage des ressources humaines de ces pays intervient lorsque la compétition ne respecte pas les principes du recrutement éthique.

Plus précisément, les États d'Amérique du Nord et d'Europe, notamment, développent des stratégies particulières à destination des MHQ : système de visas différenciés selon le niveau d'éducation, carte verte et carte bleue, bourses d'études supérieures, accords interuniversitaires, etc. Par contre, les facteurs incitant les MHQ à revenir dans leur pays d'origine sont rares, en particulier en regard des conditions de travail et de rémunération.

Par ailleurs, la MHQ des pays S-EM répond surtout, selon l'avis des participants, à des causes internes, qui font de la recherche d'emploi à l'étranger une stratégie fréquente parmi les diplômés.

En effet, tous les pays S-EM ont considérablement investi dans l'enseignement supérieur au cours des dernières décennies et le nombre de diplômés s'est accru très rapidement.

Cependant, ces pays conservent des économies à faible valeur ajoutée qui ne reposent pas, ou très peu, sur les hautes qualifications. Il s'ensuit donc un surplus de main-d'œuvre hautement qualifiée, variable selon les professions et le niveau, par rapport à l'emploi local.

De plus, les formations universitaires proposées, ou celles qui sont le plus souvent choisies (cursus littéraire, humanités, commerce, médecine, etc.) ne correspondent pas toujours aux besoins du marché du travail (cursus scientifiques et techniques, ingénieurs, etc.).

En outre, l'émigration des élites est également encouragée par le déficit de gouvernance et, parfois, un excès d'autoritarisme.

Enfin, les pays S-EM partagent désormais une culture de l'émigration qui valorise le départ à l'étranger et un imaginaire migratoire qui se nourrit du modèle occidental de consommation.

4. Réponses politiques

L'ensemble des participants a reconnu que l'absence de politique à moyen et long terme est l'une des raisons principales pour laquelle les pays du S-EM ne réussissent pas à bénéficier, ou seulement de façon limitée, du potentiel de développement que représentent le capital et les compétences de leurs citoyens expatriés hautement qualifiés.

Tout en insistant sur la nécessaire cohérence des politiques mises en œuvre et sur l'importance de la coopération internationale, pour favoriser une gestion équilibrée des migrations internationales, les participants ont envisagé deux types de réponses politiques à la situation, jugée défavorable, créée par une intense émigration hautement qualifiée : (a) les politiques visant à faire de cette émigration un facteur de développement, (b) et celles visant à en limiter l'ampleur de cette émigration.

a) Politiques visant à faire de la MHQ un facteur de développement

La migration internationale est généralement considérée comme un facteur possible d'accumulation de capital financier, humain et social dans les pays d'origine des migrants. En quoi la MHQ pourrait-elle se distinguer des migrations moins qualifiées, selon ces trois points de vue, et quelles politiques recommander ?

- Capital financier : la part des remises d'épargne allant à l'investissement, plutôt qu'à la consommation des familles, est probablement plus grande dans le cas des MHQ, les participants suggèrent d'adopter des mesures incitatives afin d'encourager l'investissement (bancaires, fiscales, etc.)
- Capital humain : les participants proposent les mesures suivantes afin de favoriser le retour des MHQ, de façon temporaire ou durable, ainsi que leur participation à distance à des activités dans leur pays d'origine :
 - o Poursuivre les recherches afin de comprendre quels sont les facteurs encourageant les migrants à revenir dans leur pays d'origine ;
 - o Développer des partenariats de mobilité équitables, c'est-à-dire des accords respectueux des intérêts des pays d'origine et des pays d'accueil ;
 - o Favoriser la représentation et la participation politique des MHQ dans leurs pays d'origine (députés/sénateurs de l'étranger, conseil des citoyens de l'étranger, etc.)
 - o Encourager la reconnaissance de la double nationalité et les mesures administratives facilitant la circulation (portabilité des pensions, exemption de service militaire, etc.)
- Capital social : les participants insistent finalement sur la nécessité d'utiliser les réseaux établis par les MHQ à l'étranger au service des pays d'origine
 - o Partager les initiatives et les expériences positives en matière de bonne gouvernance et de politique migratoire ;
 - o Favoriser l'institutionnalisation de réseaux associant les États d'origine, les organisations internationales et la société civile (réseaux professionnels, associations de migrants, personnalités de la Diaspora, etc.)

b) Politiques visant à limiter l'ampleur de la MHQ

Les politiques migratoires proprement dites – dont les instruments sont les visas et titres de séjours, les accords de recrutement, les facilités matérielles ou administratives d'installation – peuvent contribuer à réduire l'ampleur de la MHQ, notamment en promouvant la circularité, ou la circulation, plutôt que l'installation durable à l'étranger.

Les politiques qui portent sur d'autres domaines que la migration, mais qui lui sont indirectement liées semblent toutefois les plus importantes pour réduire l'émigration HQ des pays S-EM.

Ont notamment été évoquées les politiques suivantes :

- Politiques de l'emploi :

Ce sont les plus importantes pour retenir les diplômés dans leur pays d'origine, mais aussi les plus coûteuses et les plus difficiles à mettre en œuvre. En effet, dans tous les pays S-EM, le taux de chômage atteint son maximum parmi les jeunes ayant une éducation secondaire ou universitaire, en particulier parmi les jeunes femmes, soit de 10 % à 50 % selon les pays et les formations.

Pour favoriser l'emploi des diplômés, les participants suggèrent les mesures suivantes :

- Création ou modernisation des agences pour l'emploi afin d'informer les diplômés de la situation du marché de l'emploi et des offres d'emploi, au niveau local, régional et international.
- Multiplier les opportunités d'emploi au niveau local à travers des politiques de développement, en particulier dans le domaine des communications, et favoriser les investissements extérieurs (assouplissement des contraintes administratives, lutte contre la corruption, révision du Code du travail, etc.).

- Politiques éducatives et universitaires :

La promotion des formations employables localement est une priorité, dans le respect de la liberté de choix des individus et des familles en matière d'éducation.

Parallèlement, il est important de tenir compte de la dimension régionale et internationale du marché de l'emploi hautement qualifié, en particulier dans les pays du S-EM largement tournés vers les pays du Golf et vers les pays développés

Les participants ont proposé de :

- Développer les formations professionnelles, en coordination avec les agences pour l'emploi ;
- Favoriser la circulation des MHQ et le maintien des liens avec le pays d'origine, par exemple en conditionnant la mise en œuvre des programmes d'échanges universitaires (Erasmus Mundus ou Socrates) au retour – au moins temporaire - dans le pays d'origine.